



# ABF *Vie Autonome*

## Aide-mémoire



Déterminez le type d'hébergement qui convient le mieux à votre client. Référez-vous au « Dépliant ABF » (05041F05) ou à Webi pour vous aider dans cette tâche.

Prime mensuelle: [ ] \$

Calculez le montant de la prime à partir de votre logiciel d'illustration Fusion.  
Transcrivez aussi les options de Vie Autonome choisies dans le tableau qui suit.

Préparé pour: \_\_\_\_\_

**Calcul de la rente** Maintien à domicile

Prime retenue longue durée (SLD)<sup>1</sup>: [ ] A

durée actuellement en vigueur ( ) B

[ ] \$

ajustez les tableaux 1 à 3) ( ) C

Montant devant être comblé par

*Vie Autonome* [ ] D

**Détails relatifs aux options de la protection Vie Autonome**

Durée des prestations  Deux ans

Durée des primes  20 ans<sup>2</sup>

Délai de carence  30 jours

Option relative à l'augmentation du montant d'assurance (recommandée pour contrer l'effet de l'inflation)  Oui

Montant devant être comblé par

*Vie Autonome* [ ] D

Trouvez ce montant en soustrayant les cases B et C de la case A.

**Calcul de l'actif liquidable**

**Actif liquidable**

Résidence principale	\$
Résidence secondaire <sup>3</sup>	\$
Immeuble locatif <sup>3</sup>	\$
Automobile	\$
Biens personnels <sup>3</sup>	\$
Autres	\$
<b>Moins le passif</b>	
Prêt hypothécaire	\$
Prêt personnel	\$
Autres dettes	\$
Impôt sur disposition	\$
Autres	\$
	( ) \$

**Résidence secondaire<sup>3</sup>**  
**Immeuble à revenu<sup>3</sup>**  
**Biens personnels<sup>3</sup>**

Tenez compte des gains en capital que peut provoquer la vente de ces actifs si leur juste valeur marchande (JVM) est inférieure au prix de vente obtenu. Inscrivez le montant d'impôt qui en résulterait dans le Passif.

**Impôt sur disposition**

Inscrivez le montant d'impôt calculé lors de la disposition des actifs ci-dessus, s'il y a lieu.

**(Prix de vente – JVM)\* X taux d'impôt client**  
**2**

\* Soustrayez aussi l'amortissement du prix de vente, s'il y a lieu.

